

— Par décision de Mgr Brunault, ont été nommés :

MM. les abbés Charles-Edouard Brunault, curé de S.-Guillaume d'Upton ; Edouard Tessier, curé de S.-François-du-Lac ; Edmond de Chatillon, chapelain des Frères du S.-C., à S.-Christophe d'Arthabaska ; Martial Manseau, curé de St-Jean de Wickham ; Elphege Janelle, curé de la Visitation ; Georges Labissonnière, curé de S.-Wenceslas ; Noé Pepin, aumônier du couvent des Sœurs de l'Assomption, de Nicolet ; Jules Richard, curé de S.-Joseph de Blandford (Manseau) ; Paul Mayrand, curé de Ste-Christine d'Acton ; J.-Aug. Baril, vicaire à S.-Félix de Kingsey ; Joseph Beauchemin, vicaire à Gentilly ; Armand Champoux, vicaire à S.-Sylvère ; Elzéar Bonin, vicaire à S.-Médard de Warwick.

Rimouski. — Le 2 février dernier, avait lieu dans la chapelle des sœurs du Saint-Rosaire de Rimouski une cérémonie de vêtue et de profession religieuse présidées par Mgr F.-X. Ross, P. D., V. G.,

A revêtu le saint habit sœur Marie de Ste-Rose de Viterbe, née Marie-Ernestine Poirier, de St-Bonaventure.

Ont émis les vœux temporaires les sœurs Marie de St-Gabriel, née Marie-Berthe-Noëlla Lepage, de Rimouski, et Marie de la Ste-Famille, née Marie-Eugénie Destous, de N.-D. de Lourdes du Mont-Joli.

Le sermon de circonstance fut donné par le T. R. P. A. Lemieux, provincial des Rédemptoristes.

Assistaient au chœur : Mgr Maj. Bolduc, P. D., M. le Chan. J.-O. Normandin, aumônier de la Communauté et M. l'abbé P. Lemay, aumônier des Sœurs de la Charité.

Saint-Boniface. — M. l'abbé J.-V. Joubert, procureur de l'archevêché de St-Boniface, est décédé le 1er février dernier, à l'hôpital de St-Boniface.

Sa position de procureur de l'Archevêché, écrit *La Liberté*, de Winnipeg, lui permit de venir en contact avec un public nombreux : hommes d'affaires catholiques et protestants, paroissiens et prêtres des diocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg. Tous s'accordent à louer ses grandes qualités d'intelligence et de cœur et regrettent sa perte comme celle d'un ami."

"Son activité dépassait les limites de ses occupations journalières de prêtre et de procureur. Toutes les questions l'intéressaient et il s'intéressait à toutes et particulièrement à celles qui ont trait au développement matériel des Canadiens français au Manitoba : immigration, œuvres de presse, agriculture, entreprises financières de toutes sortes. Son action ne se limitait pas à ceux de sa race, mais elle embrassait dans son activité les intérêts des catholiques de toutes les nationalités et des deux races qui dominent dans l'Ouest. Dans son ministère il s'appli-